



Municipalité de  
Saint-Alfred  
MRC Beauce Centre  
Province de Québec

# AVIS PUBLIC

## Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2023-2024-2025

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Émilie Gagné, greffière-trésorière de la susdite municipalité de Saint-Alfred:

**QUE** le programme triennal d'immobilisation (PTI) pour l'année 2023-2024-2025 sera déposé pour adoption à la séance extraordinaire tenue le :

**Lundi 12 décembre 2022 à 19h30**

**À la salle du Conseil municipal située au 9, route du Cap à Saint-Alfred**

Les délibérations du conseil et la période de question lors de cette assemblée porteront uniquement sur le programme triennal d'immobilisation (PTI) conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec

Donné à Saint-Alfred, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022

Émilie Gagné  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION:**

Je soussignée, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Alfred, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'Avis public ci-haut en:  
En affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 30 novembre 2022.

Émilie Gagné,  
Directrice générale et greffière-trésorière